

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Pierre Brossolette - D.E Educateur Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Pierre Brossolette - D.E Educateur Spécialisé (23970)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Pierre Brossolette - D.E Educateur Spécialisé (23970)	Jury par défaut	Tous les candidats	18	1100	60	60	13

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Pierre Brossolette - D.E Educateur Spécialisé (23970)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	911	50	50	11	84,6 %
			Masculin	189	10	10	2	15,4 %
			Total	1100	60	60	13	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Pierre Brossolette - D. E Educateur Spécialisé (23970)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	16	0	0	0	0 %
				Sans mention	151	17	17	4	57,1 %
				AB	81	14	14	2	28,6 %
				B	36	5	5	1	14,3 %
				TB	6	2	2	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	291	39	39	7	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	25	0	0	0	0 %
				Sans mention	212	4	4	1	33,3 %
				AB	77	4	4	0	0 %
				B	19	6	6	2	66,7 %
				TB	4	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	337	14	14	3	100 %
				Échec au bac	26	0	0	0	0 %
				Sans mention	150	1	1	1	33,3 %
				AB	145	0	0	0	0 %
				B	88	1	1	0	0 %
				TB	24	3	3	1	33,3 %
				TBF	3	2	2	1	33,3 %
				Total	436	7	7	3	100 %
				Sans mention	21	0	0	0	
				AB	8	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	32	0	0	0	
				Sans mention	4	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Pierre Brossolette - D.E Educateur Spécialisé (23970)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	625	29	29	4	30,8 %
			En réorientation	182	12	12	2	15,4 %
			Non scolarisés	271	18	18	7	53,8 %
			Scolarité étrangère	12	0	0	0	0 %
			Autres	10	1	1	0	0 %
			Total	1100	60	60	13	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Pierre Brossolette - D.E Educateur Spécialisé (23970)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	54	5	5	0
			Autres doublettes	178	25	25	2
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	163	6	6	1
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	50	1	1	1
			Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	49	3	3	0
			Autres doublettes	37	1	1	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	Accompagnement soins et services à la personne	209	3	3	1
			Animation - enfance et personnes âgées	58	2	2	1
			Accompagnement, soins et services à la personne option b : « en structure »	45	0	0	0
			Autres spécialités	95	1	1	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Pierre Brossolette - D.E Educateur Spécialisé (23970)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	23,3 %	16,7 %	16,7 %	0 %
		Autres doublettes	76,7 %	83,3 %	83,3 %	100 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Pierre Brossolette - D.E Educateur Spécialisé (23970)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	54,5 %	54,5 %	54,5 %	50 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	16,7 %	9,1 %	9,1 %	50 %
		Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	16,4 %	27,3 %	27,3 %	0 %
		Autres doublettes	12,4 %	9,1 %	9,1 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Pierre Brossolette - D.E Educateur Spécialisé (23970)	Jury par défaut	Accompagnement soins et services à la personne	51,4 %	50 %	50 %	50 %
		Animation - enfance et personnes âgées	14,3 %	33,3 %	33,3 %	50 %
		Accompagnement, soins et services à la personne option b : « en structure »	11,1 %	0 %	0 %	0 %
		Autres spécialités	23,3 %	16,7 %	16,7 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale / résultats académiques	Moyenne des notes obtenues en classe de première et de terminale ou de la dernière année de scolarité	Important
	Résultats des épreuves anticipées de français	Note orale et/ ou écrite des épreuves anticipées	Très important
	Résultats des matières littéraires	Moyennes d'histoire, de philosophie de l'année de terminale ou dernière année d'enseignement	Important
	Résultats des matières liées aux sciences économiques, sociales ou de santé	Moyennes, progression de l'année de terminale ou de la dernière année d'enseignement suivi	Très important
	Moyenne académique des matières artistiques	Moyennes des options ou enseignements de spécialités en lien avec des activités artistiques	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité orale	Notes liées à des épreuves orales (grand oral, chef d'oeuvre...)	Important
	Qualité orthographique et d'expression	Qualité de l'orthographe et de l'expression dans le projet motivé et lors de l'entretien oral.	Important
	Esprit d'équipe	Observations des bulletins, implication dans des projets	Important
Savoir-être	Autonomie	Observations des bulletins, fiche avenir, centres d'intérêts, projet motivé	Important
	Capacité à fournir des efforts	Observations des bulletins	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Assiduité, ponctualité	Observations dans les bulletins, fiche avenir	Important
	ouverture au monde, curiosité	Eléments présents dans le projet motivé et dans les centres d'intérêts	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Eléments de la lettre de motivation	Essentiel
	Connaissances de la formation et du futur métier	Eléments de la lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences dans le domaine du social ou du médico social	Stages, services civiques, bénévolat. Prise de hauteur par rapport aux expériences.	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série ST2S

- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les dossiers des candidats ayant de mauvais résultats dans les matières littéraires sont écartés

Une lettre de motivation trop peu personnalisée, d'autant plus si les rubriques 'activités et centres d'intérêt' n'est pas renseignée, a également entraînée une mise à l'écart des dossiers.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Le projet de chaque candidat, ses résultats scolaires, sa motivation sont appréciés dans leur totalité et permettent d'établir un classement des candidatures lors de l'étude des dossiers (Epreuve d'admissibilité). Une partie des candidats est ensuite sélectionnée pour un oral d'admission. Les notes du pôle littéraire (français, philosophie, histoire géo EMC) sont examinées attentivement en terme de moyennes arithmétiques et également en terme de progression durant ces deux années. Elles permettent d'évaluer les compétences du candidat sur sa capacité à exprimer ses idées de façon claire et organisée. Les notes en STMS (ou autres matières relatives à la santé et/ou au social) ainsi que les disciplines du domaine économique sont prises en compte afin d'évaluer les connaissances liées au champ du travail social. Les appréciations des bulletins et de la fiche avenir sur la capacité du candidat à être autonome, à s'organiser dans son travail et à travailler en groupe sont des critères rentrant dans la note globale du dossier. L'assiduité durant les deux dernières années est également un critère examiné. La motivation et la cohérence du projet de formation et du projet professionnel sont des critères déterminants dans la note globale attribuée à chacun des dossiers. Les expériences (stages, bénévolat, service civique, engagement citoyen...), plus spécifiquement dans le domaine du social, du médico-social ou de l'animation, permettent une valorisation de la candidature. L'examen attentif du projet motivé, les centres d'intérêts et activités diverses comptent pour une part importante de la note globale de l'épreuve d'admissibilité. L'oral d'admission permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer à l'oral dans un vocabulaire clair, précis et mettant en évidence les capacités du candidat à expliquer, justifier et argumenter. La connaissance du futur métier et des attendus de la formation sont indispensables. La note attribuée à l'oral permettra de classer les candidats retenus pour une entrée en formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères

que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Une attention particulière doit être apportée aux questions portant sur les centres d'intérêts, l'expérience et l'investissement en dehors du temps scolaire. Il est primordial que le candidat ne soit pas dans une simple énumération mais il doit s'efforcer à analyser ses expériences passées en les rapprochant des compétences attendues. Concernant la lettre de motivation, il est vivement conseillé aux candidats de la personnaliser. Précise et concise, elle doit mettre en valeur les compétences du candidat. L'absence de lettre de motivation et/ou de remplissage de la rubrique sur les centres d'intérêts porte fortement préjudice au classement du candidat. Pour l'épreuve orale d'admission, il est nécessaire de la préparer, de soigner sa présentation lors de l'entretien devant le jury. En cas de retard ou d'imprévu, il est impératif que les candidats préviennent l'établissement. Les propos doivent être argumentés et le projet professionnel étayé.

Signature :

Ghislain LE BOETTE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Pierre Brossolette